

FICHE SIGNALÉTIQUE SANTÉ-SÉCURITÉ

T77F61
13 00

DATE DE PRÉPARATION
28 nov. 2009

SECTION 1 — IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ

NUMÉRO DU PRODUIT

T77F61

NOM DU PRODUIT

SHER-WOOD® Acrylic Conversion Coating, Bright Rubbed Effect

NOM DU FABRICANT

THE SHERWIN-WILLIAMS COMPANY
101 Prospect Avenue N.W.
Cleveland, OH 44115

NUMÉROS DE TÉLÉPHONES ET SITES WEB

| | |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------|----------------|
| Renseignements réglementaires | (216) 566-2902 |
| Urgence médicale | (216) 566-2917 |
| Urgence de transport* | (800) 424-9300 |
| <small>*pour une urgence chimique SEULEMENT (déversement, fuite, incendie, exposition ou accident)</small> | |

SECTION 2 — COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

| % EN POIDS | CAS No. | Ingredient | UNITÉS | PRESSION VAPEUR |
|------------|------------|-----------------------------------------|-----------------------|-----------------|
| 7 | 64742-89-8 | Solvant Naphta Aliphatique Léger | | |
| | | ACGIH TLV | 300 PPM | 12 mm |
| | | OSHA PEL | 300 PPM | |
| | | OSHA PEL | 400 PPM STEL | |
| 14 | 64-17-5 | Éthanol | | |
| | | ACGIH TLV | 1000 PPM | 44 mm |
| | | OSHA PEL | 1000 PPM | |
| 7 | 71-36-3 | Butan-1-ol | | |
| | | ACGIH TLV | 20 PPM | 5,5 mm |
| | | OSHA PEL | 50 PPM (Peau) CEILING | |
| 4 | 67-64-1 | Acetone | | |
| | | ACGIH TLV | 500 PPM | 180 mm |
| | | ACGIH TLV | 750 PPM STEL | |
| | | OSHA PEL | 1000 PPM | |
| 6 | 110-12-3 | 5-Methylhexan-2-one | | |
| | | ACGIH TLV | 50 PPM | 4,5 mm |
| | | OSHA PEL | 50 PPM | |
| 6 | 110-43-0 | Heptane-2-one | | |
| | | ACGIH TLV | 50 PPM | 3,855 mm |
| | | OSHA PEL | 100 PPM | |
| 5 | 108-21-4 | Acétate d'isopropyle | | |
| | | ACGIH TLV | 250 PPM | 47,5 mm |
| | | ACGIH TLV | 310 PPM STEL | |
| | | OSHA PEL | 250 PPM | |
| | | OSHA PEL | 310 PPM STEL | |
| 27 | 123-86-4 | Acétate de n-butyle | | |
| | | ACGIH TLV | 150 PPM | 10 mm |
| | | ACGIH TLV | 200 PPM STEL | |
| | | OSHA PEL | 150 PPM | |
| | | OSHA PEL | 200 PPM STEL | |

SECTION 3 — IDENTIFICATION DES RISQUES

SOURCES D'EXPOSITION

L'exposition peut se produire par l'INHALATION des vapeurs ou du brouillard de pulvérisation.
La PEAU et les YEUX peuvent entrer en contact avec le produit, les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation.
Contient des alcools et des acrylates pouvant être absorbés à travers de la peau.

HMIS Codes

| | |
|-----------------------|----------|
| Santé | 2 |
| Inflammabilité | 3 |
| Réactivité | 0 |

EFFET DE LA SUREXPOSITION**YEUX:** Irritation des YEUX.**PEAU:** L'exposition prolongée ou répétée risque de provoquer l'irritation des peau.**INHALATION:** Irritation des voies respiratoires supérieures.

Peut causer la dépression nerveuse. Une sur-exposition excessive à ce produit peut entraîner la perte de conscience, voire même la mort. L'exposition, excessive et prolongée, aux solvants de la 2 section peut entraîner de mauvaises conséquences aux systèmes du foie, urinaire et de formation du sang.

SYMPTÔMES DE SUREXPOSITION

Les maux de tête, l'étourdissement, la nausée et la perte de coordination des mouvements sont tous des symptômes d'exposition excessive aux vapeurs ou à la brume de pulvérisation.

La rougeur et les démangeaisons ou la sensation de brûlure peuvent indiquer une exposition excessive des yeux ou de la peau.

ETAT DE SANTÉ AGGRAVÉ PAR EXPOSITION

En général, aucune exposition n'est reconnue.

CANCÉROGÉNÉCITÉ

Voir la Section 11.

SECTION 4 — PREMIERS SOINS**YEUX:** Rincer les yeux à grande eau pendant 15 minutes. Aller voir un médecin.**PEAU:** Laver à fond les parties affectées avec de l'eau et du savon.

Enlever les habits contaminés et les laver avant de les porter de nouveau.

INHALATION: Si une personne en est affectée, l'aider à sortir des lieux. Rétablir la respiration. Aider la personne à rester calme et au chaud.**INGESTION:** N'incitez pas la personne à vomir. Aller voir un médecin immédiatement.**SECTION 5 — MESURES EN CAS D'INCENDIE****POINT D'ÉCLAIR**

4 °F PMCC
F (-6 C)

LIE

0,9

LSE

19,0

CLASSIFICATION D'INFLAMMABILITÉ

ETIQUETTE ROUGE -- Extrêmement inflammable, point critique en dessous de 21

MOYENS D'EXTINCTION

Dioxyde de carbone, produit chimique sec, mousse

DANGERS D'INCENDIE OU D'EXPLOSION EXCEPTIONNELS

Les contenants fermés peuvent exploser s'ils sont exposés à une très grande chaleur.

L'application aux surfaces chaudes exige qu'on prenne des précautions spéciales.

En cas d'urgence, une exposition excessive aux produits de décomposition peut constituer un danger pour la santé. Les symptômes peuvent ne pas se manifester immédiatement. Voir le médecin.

MESURES PARTICULIÈRES DE PROTECTION CONTRE L'INCENDIE

On doit utiliser l'équipement de protection complète y compris un appareil de respiration auto-alimenté.

La pulvérisation avec de l'eau peut être inefficace. Si on se sert de l'eau, l'ajutage pour brume est préférable. On peut se servir de l'eau pour refroidir les contenants fermés afin d'empêcher l'augmentation de la pression et la possibilité d'une combustion automatique ou l'explosion en cas d'exposition à une chaleur extrêmement grande.

SECTION 6 — MARCHE À SUIVRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL**MESURES À PRENDRE LORSQUE DES MATIÈRES SONT RENVERSÉES OU ÉVAPORÉES**

- Enlever toute source de combustion. Bien aérer.
- Nettoyer avec un absorbant non réactif.

SECTION 7 — MANUTENTION ET ENTREPOSAGE**CATÉGORIE D'ENTREPOSAGE**

U.S. DOL Storage Class IB

PRÉCAUTIONS À PRENDRE LORS DE L'ENTREPOSAGE DE LA MANIPULATION

CONTENU TRÈS INFLAMMABLE. Tenir loin de la chaleur, des étincelles et de la flamme nue. Accumulation facile des vapeurs capables de s'enflammer d'une façon explosive.

Accours de l'utilisation de ce produit jusqu'à la disparition de toutes les vapeurs: Garder l'endroit bien aéré. Eviter de fumer. Eteindre toute flamme, veilleuse d'appareils et réchauds. Couper la courante des poêles, des outils et appareils électriques ainsi que de toute autre source de combustion.

Suivre les procédures approuvées pour attacher solidement et pour permettre l'écoulement de l'électricité dans le sol.

Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas en usage. Transvaser seulement dans des contenants approuvés et ayant des étiquettes complètes et convenables. Ne pas avaler. Garder hors de la portée des enfants.

SECTION 8 — CONTRÔLE DE L'EXPOSITION ET PROTECTION INDIVIDUELLE**PRÉCAUTIONS À PRENDRE AUCOURS DE L'UTILISATION**

N'utiliser ce produit que dans un endroit bien aéré.

Éviter tout contact avec la peau et les yeux. Eviter d'aspirer les vapeurs et la brume de vaporisation.

Bien se laver les mains après l'utilisation.

Ce produit peut contenir des matières classifiées comme petites particules irritantes, telles que le dioxyde de titane ou le carbonate de calcium (voir la liste ACGIH TLV, la préface et l'annexe D). On peut avoir ces particules dans des proportions dangereuses uniquement au moment du grattage et de l'érafflement de la couche séchée. Si la liste dans la 2e section ne fait aucune mention spécifique de la présence des poussières de particules, les limites applicables sont: pour ACGIH TLV 10 mg/m³ (concentration totale de poussière), 3 mg/m³ (fractionnée de respiratoire).

VENTILATION

Un système permettant l'échappement local des produits est préférable. Si l'exposition aux produits de la 2e section est maintenue au-dessous des limites d'exposition applicables, le système d'échappement global est acceptable.

PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

Si on ne peut pas maintenir, par simple ventilation, le niveau auquel on s'expos personnellement en dessous des limites applicables, porter un respirateur à filtre de vapeur organique et particules approprié et bien ajusté approuvé par NIOSH/MSHA pour se protéger contre les produits de la 2e section.

Pendant que vous frottez ou poncez la couche séchée, porter un respirateur à filtre de poussière et de brume, approuvé par NIOSH/MSHA pour vous protéger contre la poussière qui peut éventuellement se dégager de ce produit, de la peinture ou de l'abrasif.

GANTS PROTECTEURS

Porter les gants recommandés par le fournisseur de gants pour se protéger contre les produits de la 2e section.

LUNETTES DE SÉCURITÉ

Porter les lunettes de sécurité avec des protecteurs latéraux non perforés.

AUTRES ÉQUIPEMENTS DE SÉCURITÉ

On recommande d'utiliser une crème protectrice sur la partie du corps exposé à ce produit.

AUTRES PRÉCAUTIONS

On doit mélanger ce produit avec d'autres avant de l'utiliser. Avant d'ouvrir les contenants, BIEN LIRE ET SUIVRE LES AVERTISSEMENTS SUR LES ÉTIQUETTES DE TOUS LES COMPOSANTS.

L'utilisation inappropriée de ce produit en le concentrant et en l'aspirant intentionnellement peut être dangereuse ou peut même causer la mort.

SECTION 9 — PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

| | | |
|-------------------------------------------------|-------------------------------------|-------------|
| POIDS DU PRODUIT | 7,37 lb/gal | 882 g/l |
| DENSITÉ | 0,89 | |
| COURBE D'ÉBULLITION | 132 - 325 °F | 55 - 162 °C |
| POINT DE FUSION | P.D. | |
| VOLUME VOLATIL | 83% | |
| VITESSE D'ÉVAPORATION | Plus lent que l'Éther | |
| DENSITÉ DE LA VAPEUR | Plus lourd que l'Air | |
| SOLUBILITÉ DANS L'EAU | P.D. | |
| COMPOSÉS ORGANIQUES VOLATILS (Théorique) | | |
| | 5,65lb/gal | 678g/l |
| | 5,42lb/gal | 649g/l |
| | Moins d'eau et de Solvants Exemptés | |
| | Émis COV | |

SECTION 10 — STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

STABILITÉ — Stable

CONDITIONS À ÉVITER

Aucun connu.

INCOMPATIBILITÉ

Aucun connu.

PRODUITS DANGEREUX DÛ À LA DÉCOMPOSITION

Par combustion: Dioxyde de carbone, monoxyde de carbone

POLYMÉRISATION DANGEREUSE

Ne Peut Pas De Produire

SECTION 11 — DONNÉES TOXICOLOGIQUES

RISQUES DE SANTÉ CHRONIQUES

Aucun composant de ce produit ne figure sur la liste de l'IARC, du NTP ou de l'OSHA des éléments carcinogènes.

Il existe des rapports de recherches qui associent des troubles permanentes du cerveau et du système nerveux à l'exposition excessive, répétée et prolongée aux solvants.

INFORMATION TOXICOLOGIQUE

| CAS No. | Ingredient | | | |
|------------|-----------------------------------------|----------------------|-----|----------------------------------|
| 64742-89-8 | Solvant Naphta Aliphatique Léger | LC50 RAT LD50 RAT | 4HR | Pas Disponible Pas Disponible |
| 64-17-5 | Éthanol | LC50 RAT LD50 RAT | 4HR | Pas Disponible 7060 mg/kg |
| 71-36-3 | Butan-1-ol | LC50 RAT LD50 RAT | 4HR | 8000 ppm 790 mg/kg |
| 67-64-1 | Acetone | LC50 RAT LD50 RAT | 4HR | Pas Disponible 5800 mg/kg |
| 110-12-3 | 5-Methylhexan-2-one | LC50 RAT LD50 RAT | 4HR | Pas Disponible 3200 mg/kg |
| 110-43-0 | Heptane-2-one | LC50 RAT LD50 RAT | 4HR | Pas Disponible 1670 mg/kg |
| 108-21-4 | Acétate d'isopropyle | LC50 RAT LD50 RAT | 4HR | Pas Disponible 3000 mg/kg |
| 123-86-4 | Acétate de n-butyle | LC50 RAT LD50 RAT | 4HR | 2000 ppm 13100 mg/kg |

SECTION 12 — DONNÉES ÉCOLOGIQUES**DONNÉES D'ÉCOTOXICITÉ**

Aucunes donnies disponibles.

SECTION 13 — DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION DU PRODUIT**MÉTHODE D'ÉLIMINATION DES DÉCHETS**

Les déchets provenant de ce produit peuvent être dangereux, selon la définition donnée dans la "U.S. Resource Conservation and Recovery Act"(RCRA) 40 CFR 261.

On doit soumettre les déchets au test de combustion afin de déterminer les numéros de l'EPA applicables.

Incinérer dans un endroit approuvé. Ne pas incinérer les contenants fermés. Respecter les lois anti-pollution fédérales, provinciales et municipales.

SECTION 14 — DONNÉES SUR LE TRANSPORT**US Ground (DOT)**

1 Gallon and Less may be Classed as CONSUMER COMMODITY, ORM-D

Larger Containers are Regulated as:

UN1263, PAINT, 3, PG II, (ERG#128)

DOT (Dept of Transportation) Hazardous Substances & Reportable Quantities

n-Butyl acetate 5000 lb RQ

Bulk Containers may be Shipped as (check reportable quantities):

UN1263, PAINT, 3, PG II, (ERG#128)

Canada (TDG)

UN1263, PAINT, CLASS 3, PG II, (ERG#128)

IMO

UN1263, PAINT, CLASS 3, PG II, (-16 C c.c.), EmS F-E, S-E

SECTION 15 — DONNÉES SUR LA RÉGLEMENTATION**SARA 313 (40 CFR 372.65C) AVIS DE FOURNISSEUR**

| CAS No. | CHIMIQUE/COMPOSÉ | % by WT | % Element |
|---------|------------------|---------|-----------|
| 71-36-3 | Butan-1-ol | 7 | |

CALIFORNIA PROPOSITION 65

AVERTISSEMENT: Ce produit des matières chimiques connue de l'État de la Californie qui peut causer le cancer, dommages à la naissance ou autre malformation congénitale.

DONNÉES SUR LA TSCA

Tous les produits chimiques dans ce produit sont énumérés, ou exemptez de l'énumération, sur le inventaire de TSCA.

SECTION 16 — AUTRES DONNÉES

Cette FTSS a été préparée conformément aux exigences du SIMDUT; les données sont toutefois présentées sous 16 rubriques.

Les renseignements donnés ci-haut se rapportent à ce produit suivant sa formule actuelle et s'appuient sur les données disponibles en ce moment. L'addition de diluant et autres additifs peut changer considérablement les risques associés à ce produit et sa composition. Etant donné que nous n'avons pas de contrôle sur les conditions d'utilisation, nous ne donnons aucune garantie, explicite ou implicite et nous n'assumons aucune responsabilité concernant l'usage, quel qu'il soit, de ces renseignements.